

Mémoires de la Société Royale du Canada, Troisième série,
Tome L, Section I, séance de juin 1956.

Honorius Provost, ptre

Volume 11, Number 1, juin 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301820ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301820ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Provost, H. (1957). Review of [*Mémoires de la Société Royale du Canada*, Troisième série, Tome L, Section I, séance de juin 1956.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(1), 126–128. <https://doi.org/10.7202/301820ar>

Mémoires de la Société Royale du Canada, Troisième série, Tome L, Section I, séance de juin 1956.

Cette publication annuelle n'est pas une revue, mais elle s'y apparente par son contenu, qui rapporte au texte les mémoires présentés chaque année, à la section française de la Société Royale, sur la littérature, l'histoire, la sociologie, l'économie politique et les sujets connexes. Sept mémoires ont été présentés l'an dernier ; ce n'est pas un excès, mais c'est tout de même aussi bien

qu'à la section correspondante de langue anglaise, où on en découvre seulement quatre.

M. Eugène L'Heureux, journaliste et directeur de l'agence *Opinions libres*, a pris au sérieux son rôle de président de la section française, en imposant à ses collègues une prise de conscience de leurs responsabilités envers la Société qui les a accueillis, envers la société canadienne, envers le monde ou la société humaine en général. Cette brève instruction, pourrait-on dire, n'est pas de nature à faire trop appréhender l'entrée de nouveaux membres dans la Société Royale; ses recommandations valent autant pour tout intellectuel qui veut se respecter.

M. Louis-Philippe Audet s'est donné comme tâche, depuis qu'il a découvert les archives de l'Institution Royale, il y a quelques années, de détruire le monstre légendaire, l'hydre à sept têtes que la tradition, largement secondée par l'imagination, avait campée ostensiblement dans le parvis de notre histoire. En la dépouillant de sa peau de loup, l'Institution Royale de 1801 n'apparaît plus que comme une brebis plutôt inoffensive. Toute la distance qu'il pouvait y avoir « entre les intentions et les visées des promoteurs de cette législation, en 1795 ou en 1799, et l'attitude des personnes chargées d'exécuter cette loi », M. Audet le démontre en utilisant deux cas concrets parmi la douzaine d'écoles royales qui réussirent à s'établir malgré tout dans les milieux canadiens-français, soit les écoles de Ste-Marie de Beauce (1814-1828) et de Cap-Santé (1816-1836). En conclusion, « si les chefs religieux et civils du Bas-Canada avaient accepté cette loi de 1801 et décidé de l'utiliser, comme nos parlementaires le firent pour le gouvernement responsable, ils auraient tôt ou tard amené les choses au même point de contrôle démocratique et auraient réussi à obtenir un système d'écoles gratuites, bien avant l'époque où ils les obtinrent en réalité ».

Les titres à sensation sont chers à M. Gustave Lanctôt. « La vie scandaleuse d'un faussaire » : on dirait une affiche de cinéma sur la rue Ste-Catherine ! Le long mémoire (24 pages) n'est autre que le résumé d'une vie rien moins qu'édifiante, celle de Pierre Roubaud, « prêtre, jésuite, professeur et missionnaire, transformé en libertin, faussaire, renégat et espion ». Des connaissances étendues du Canada, une grande intelligence, une imagination féconde et un rare talent de plume auraient pu lui procurer une brillante carrière dans le gouvernement de Londres, auquel il se vendit lâchement après la Conquête. Mais sa fourberie, son immoralité et sa cupidité lui coupèrent les ailes, l'empêchant de faire trop de tort au Canada français en le réduisant à la condition de quémandeur de bas étage.

Avec M. Arsène Lauzière, nous partons « à la recherche du visage romantique canadien », à travers les sentiers subtils de l'esprit et du cœur, sur le continent plutôt désertique de notre littérature. Et, si désert il y a, ce n'est pas par trop de chaleur dans les sentiments, mais par un excès contraire; nous sommes plus près de la toundra boréale que du brûlant Sahara... Que l'auteur nous pardonne ce badinage, s'il ne répond pas très exactement à son exposé: c'est un domaine qui nous est malheureusement étranger.

Même remarque pour l'étude de notre savant collègue de la faculté des Lettres de Laval, M. Maurice Lebel, qui vient ensuite, avec le titre suivant: « Alfred de Vigny et l'antiquité grecque ». La critique littéraire a vraiment des ressources, comme de rapprocher deux termes aussi éloignés en apparence que ces deux-là. Mais il va de soi qu'on ne peut jongler avec de tels joujoux sans avoir d'abord bien maîtrisé l'un et l'autre.

Avec M. Léon Lortie et son mémoire sur le retour de Jean-Baptiste Meilleur au Canada, nous revenons à un domaine qui nous intéresse extrêmement, celui de l'histoire de l'éducation. Car, malgré le titre de cette étude, toute l'action se passe, entre 1826 et 1829, après le retour du Dr Meilleur des Etats-Unis, où il a fait ses études professionnelles. Disons, pour résumer d'un mot, qu'il s'agit des premières armes du grand champion de notre éducation, et qu'elles se déploient dans des escarmouches de presse autour de la fondation de nos collèges classiques, alors en active prolifération. Meilleur lui-même deviendra le promoteur du Collège de l'Assomption.

Enfin, M. l'abbé Arthur Maheux termine la série avec un mémoire sur une autre célébrité canadienne-française, dans la sphère politique, cette fois: « Pierre-Stanislas Bédard (1763-1829), philosophe et savant ». L'étude se fonde sur des notes personnelles, accumulées et classées systématiquement par Bédard, dans un robuste cahier manuscrit de 550 pages, conservé aux archives du Séminaire de Québec. M. Maheux a eu le mérite de l'identifier, tout d'abord, puis de l'analyser en détail. Cela en valait la peine.

Honorius PROVOST, ptre